



Alliance myriophylle

Le 4 octobre 2021

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec

Monsieur le Premier Ministre,

Créée en 2018, l'Alliance Myriophylle est un mouvement de bénévoles appuyé par plus de 200 associations de lacs, fédérations nationales, MRC et municipalités aux prises avec le myriophylle à épis, une plante aquatique exotique envahissante. Notre demande est fort simple : **que le gouvernement du Québec instaure un programme national de recherche, d'appui aux milieux touchés et de prévention** de la propagation du myriophylle à épis, qui à ce jour a infecté au minimum 230 lacs et cours d'eau du Québec et la transmission se poursuit.

On nous demande souvent « pourquoi le myriophylle et non toutes les espèces envahissantes ? » Parce qu'elle s'installe aisément dans les lacs et rivières et se propage rapidement en herbiers très denses pouvant atteindre 300 tiges (et plus) au mètre carré. Elle est facile à détecter et on peut encore la prévenir dans les lacs non atteints. Aussi, le myriophylle a un impact négatif sur l'attrait récréotouristique et sur la valeur des propriétés riveraines où la plante a été détectée ; des études américaines ont démontré une réduction allant jusqu'à 19% la valeur de ces propriétés, avec des conséquences majeures sur l'assiette fiscale des municipalités de villégiature.

Depuis 2018, nous sommes en lien avec le ministère de l'Environnement. L'an passé, de concert avec le MELCC, l'Alliance a tenu une réunion d'une quinzaine de personnes, d'expertises diverses, visant à déterminer les paramètres d'un programme national de gestion du myriophylle. Les recommandations de ce groupe ont été soumises au MELCC en octobre 2020.

Un constat accablant s'est dégagé des rencontres avec le ministère. Tout en maintenant une collaboration soutenue, nous avons compris que le MELCC n'a pas les ressources financières ni humaines pour entreprendre à court ou à moyen terme, une stratégie efficace de lutte aux espèces aquatiques envahissantes. Par ailleurs, nous savons que le gouvernement ne peut agir seul et que le milieu associatif constitue la première ligne de défense des lacs et cours d'eau. Nous estimons qu'il pourrait y avoir plus de 500 associations de protection de plans d'eau au Québec, mais personne n'a de liste, ni la capacité de communiquer avec ces milliers de bénévoles prêts à s'investir.

Samedi le 25 septembre, l'Alliance a tenu le **Premier Rendez-vous national** : « **le myriophylle, il faut se parler** », où ont été conviés des organismes de protection et de gestion, des associations de lacs et des municipalités. 145 personnes ont participé à cette rencontre virtuelle dont 89 associations et organismes, représentant plus de 10,000 membres de presque toutes les régions du Québec.

Sachant que la protection des lacs et cours d'eau est nécessairement une responsabilité impliquant tous les niveaux de votre gouvernement, nous avons demandé aux participants du Rendez-vous de formuler un message à votre intention.

Voici ce qu'ils nous ont demandé de vous transmettre.

Alors que la contribution du milieu associatif est essentielle à la lutte au myriophylle, les membres des associations ont le sentiment ;

- D'être seuls, sans appui, laissés à eux-mêmes et que leur contribution n'est pas reconnue ;
- De panique alors que les visiteurs et les touristes présents sur les lacs n'ont aucune conscience que leurs embarcations peuvent être des propagateurs des espèces envahissantes ;
- Qu'en absence d'un programme gouvernemental de prévention, les riverains deviennent, malgré eux, les responsables de la prévention ;
- Que chaque association doit inventer ses propres outils d'information et de sensibilisation ;
- De ne pas avoir accès aux ressources financières, ni à l'expertise d'agir pour protéger les lacs, ni pour obtenir les permis gouvernementaux pour gérer la plante.

Le Rendez-vous a permis aux participants de confirmer que les recommandations soumises au MELCC en octobre 2020 sont toujours hautement prioritaires, à savoir que **dès 2022, le gouvernement du Québec ;**

- **Aura inscrit un montant significatif, récurrent dans le budget provincial** dédié aux espèces aquatiques envahissantes et un volet dédié au myriophylle ;
- **Aura mandaté un organisme de la société civile** pour mobiliser les milieux, voir aux campagnes de prévention, jouer un rôle fédérateur, être en lien avec l'équipe scientifique du MELCC.

À ces recommandations, les participants au Rendez-vous national ont aussi précisé :

- Que le programme national repose sur une stratégie de gestion du risque ;
- S'appuyant sur un diagnostic juste, qu'il contienne des normes nationales, confirme un engagement réel quant à la recherche, soit apte à différencier les interventions en relation avec les réalités régionales et vise l'ensemble des lacs et des cours d'eau ;
- Que les municipalités soient interpellées et outillées pour soutenir des actions de prévention et pour adopter des règlements afin d'encadrer et non restreindre, l'accès public aux lacs ;
- Que l'organisme mandaté pour gérer le programme national procède prioritairement à l'identification de toutes les associations de lacs et cours d'eau, à la mise en place d'instances de réseautage et d'assurer que le milieu associatif ait un accès à l'appui d'experts.

M. Legault, nous souhaitons transmettre votre réponse à cette missive aux associations de protection au cours du prochain mois. Nous espérons pouvoir leur dire que le Premier Ministre du Québec accorde son plein appui pour trouver des solutions afin de mettre en œuvre un programme national de lutte au myriophylle et qu'il joint ses efforts à tous ceux qui travaillent pour protéger les lacs et les cours d'eau du Québec, notre legs aux générations futures.

Avec nos remerciements, veuillez recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Le Comité de pilotage de l'Alliance :

Lucie Borne, présidente, Société de conservation du lac Lovering
Daniel Gervaud, vice-président, Association des pêcheurs sportifs du Québec
Henri Fournier, biologiste, conseiller scientifique
Pierre Maritineau, conseiller municipal, Canton de Stanstead
Constance Ramacieri, porte-parole de l'Alliance

gestiondumyriophylle@gmail.com